



COMMISSION FÉDÉRALE DU FOOTBALL EN MILIEU SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

**Réunion du jeudi 2 avril 2026 – 13h30
CNF Clairefontaine**

COMPTE RENDU

PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA COMMISSION :

Georges HONORE

PRÉSENTS :

José ALCOCER, Olivier CARDON, Lionnel DUCLOZ, Jean-Jacques GAZEAU, Margot JOST, Sébastien LEPETIT, Sandrine MARMONIER, Laurent MOURET, Jean-Paul PERON, Aline RIERA, Xavier VIGNAL

EXCUSÉS :

Étienne FAGOT, Baptiste FAROCHE, Hubert FOURNIER, Sylvie GONFALONE, Ludovic GOREAU, Yvane JONNAÏS, Christophe LUCZAK, François MICHELETTI, Didier PARIS, Peggy PROVOST, Philippe REBOT, Christophe SARRE, Alain SARS

I- ACCUEIL DU PRÉSIDENT

Le Président d'Honneur de la Commission ouvre la séance réalisée en présentiel au CNF Clairefontaine et accessible en visioconférence aux membres n'ayant pu se rendre sur place.

Il adresse ses félicitations à l'Équipe de France U17 qui termine à la première place de son groupe et décroche ainsi sa place pour le Championnat d'Europe (mai - juin) et la Coupe du Monde (novembre).

Il rappelle la mise en ligne des procès-verbaux de la Commission sur le site de la FFF à l'issue de la validation des membres de la Commission.

Chaque PV est accessible via <https://www.fff.fr> (La FEDERATION / LES PROCES VERBAUX / SAISON CONCERNEE).

Olivier CARDON procède à un point d'étape concernant l'organisation et l'avancement des sous-groupes de travail mis en place afin d'approfondir plusieurs thématiques identifiées comme prioritaires. Les sujets retenus couvrent notamment les concours, le Plan National de Formation, les dispositifs SSS, SSE, SSEA et PEFA, les Challenges, ainsi que le développement du football et du futsal féminins et les pratiques au sein du milieu universitaire. Dans cette perspective, chaque sous-groupe est invité à se concentrer de manière spécifique sur son domaine de compétence, ce qui doit permettre d'encourager des analyses plus approfondies, des échanges constructifs et l'élaboration de propositions concrètes et opérationnelles. Par ailleurs, la question de l'engagement sociétal, considérée comme transversale, sera intégrée aux réflexions de l'ensemble des groupes afin d'assurer une cohérence globale dans les orientations proposées.

II- PREMIER DEGRÉ

- **Opération Foot à l'Ecole**

Laurent MOURET présente un état d'avancement de la prochaine édition de l'opération « Foot à l'École ». À ce stade, une légère progression est observée par rapport à la saison précédente, le volume final enregistré l'an dernier étant d'ores et déjà atteint (4500 classes).

Par ailleurs, un travail d'analyse statistique est en cours afin de mesurer la dynamique au sein des Districts d'une saison à l'autre, notamment pour évaluer la stabilité du taux de participation. Sébastien LEPETIT précise qu'une relance sera prochainement effectuée par l'USEP auprès des Districts les moins engagés.

Enfin, les membres soulignent l'intérêt d'intégrer le nombre total d'écoles, publiques et privées afin de disposer d'une vision plus précise du taux de pénétration du dispositif.

III- SECOND DEGRÉ

- **Opérations FIFA Football For Schools & La Quinzaine du Foot**

Concernant les concours liés aux opérations « FIFA Football For Schools » et « La Quinzaine du Foot », Laurent MOURET précise que les données enregistrées font également apparaître une progression notable. Cette évolution positive s'explique en

grande partie par une communication mieux structurée, plus lisible et davantage anticipée, permettant de mobiliser un plus grand nombre de participants.

S'agissant du dispositif « Toutes Foot au collège », déployé pour la première fois, en partenariat avec l'UNSS et l'UGSEL, les premiers retours sont jugés encourageants. À ce stade, 55 classes sont engagées dans l'opération, ce qui constitue un démarrage satisfaisant pour une première édition.

Enfin, il est précisé que les jurys nationaux, chargés d'évaluer les productions et de désigner les lauréats, se réuniront le 5 mai dans les locaux de la FFF.

Un échange est engagé autour du choix du thème du concours pour l'édition 2026-2027. Deux orientations sont envisagées : soit le maintien des « Valeurs P.R.E.T.S. », qui constituent actuellement le cadre de référence, soit une évolution vers de nouvelles thématiques qui évolueraient chaque année, en lien notamment avec des compétitions internationales ou des sujets transversaux tels que le journalisme, le développement durable, etc.

Les membres se montrent globalement favorables au maintien des valeurs P.R.E.T.S. qui participent à l'identité de la FFF, tout en envisageant d'accompagner les enseignants avec des propositions de thèmes en cas de besoin d'inspiration.

- **Informations diverses**

- Une réflexion est engagée sur l'évolution du PNF avec la mise en place envisagée d'un rendez-vous récurrent organisé en décembre-janvier. Celui-ci serait alterné : une année sur deux avec les conseillers techniques en charge du football en milieu scolaire, et l'autre année au sein des Ligues, selon le modèle mis en œuvre la saison précédente.
- Il est proposé d'enrichir la base de données de séances et de cycles dédiés au football, au futsal et au futnet à destination des enseignants. Cette démarche implique également de mieux structurer et cadrer les contenus déjà existants afin d'en garantir la cohérence et la qualité pédagogique, notamment en réponse aux exigences du dispositif des 30 minutes d'activité physique quotidienne (« Défis Foot », en partenariat avec l'USEP).

- **Challenge Marilou DURINGER**

Olivier CARDON présente un point d'étape sur l'avancement de la 6^{ème} édition du Challenge Marilou DURINGER. Il rappelle que des phases pré-qualificatives (optionnelles) ont été mises en place dans la quasi-totalité des Ligues régionales entre novembre et décembre. Au total, 44 sections sportives y ont participé, ce qui constitue un record, avec une progression de 13 % par rapport à l'édition précédente.

À l'issue de cette première phase, les 16 SSS qualifiées ont été réparties en quatre groupes géographiques (Ploemeur, Houlgate, Marseille et Dijon). À ce jour, les collèges Arsenal de Metz, Cleunay de Rennes et Grande Bastide de Marseille sont qualifiés pour la phase finale qui se tiendra du 9 au 11 juin au CNF de Clairefontaine. Il s'agit d'une première participation à ce stade de la compétition pour ces trois établissements.

Plusieurs points d'attention sont à signaler en perspective des prochaines éditions. Tout d'abord, des difficultés demeurent quant à l'identification de sites d'accueil répondant pleinement aux exigences du cahier des charges. Par ailleurs, une évolution ou une précision du cadre réglementaire pourrait être envisagée afin de mieux prendre en

compte les situations particulières de sections sportives scolaires ne disposant pas de 12 joueuses, notamment en cas de blessures.

- **Challenge Jean LEROY**

Margot JOST fait un point sur le parcours des différentes SSS finalistes de la 28^{ème} édition, à savoir les lycées Pierre-Mendès-France d'Épinal, Chevrollier d'Angers, Édouard Gand / Édouard Branly / Louis Thuillier d'Amiens (PEFA) et Condorcet de Saint-Priest. Elle rappelle les différents aspects réglementaires de la phase finale (matchs de 2x30 minutes, remplacements), en particulier le challenge du fair-play qui peut avoir une influence significative sur les classements finaux.

La phase finale a également permis de réunir l'ensemble des Responsables Techniques des sections sportives scolaires engagées dans le Challenge, dans le cadre de leur formation professionnelle continue, organisée sur les trois jours de compétition (du 31 mars au 2 avril). Les thématiques abordées ont porté sur le futnet, le futsal et leurs passerelles avec le football, sur l'engagement, sur la co-construction des évolutions réglementaires du Challenge ainsi que sur la dimension mentale et la concentration.

La 28^{ème} édition du Challenge Jean LEROY a été remportée par le lycée Condorcet de Saint-Priest, qui signe un succès inédit en remportant ses trois matchs.

Georges HONORÉ tient à adresser ses remerciements aux établissements participants ainsi qu'aux encadrements techniques, éducateurs et arbitres pour leur engagement et la qualité de leur implication tout au long des rencontres.

- **Challenge scolaire Futsal**

Olivier CARDON présente le projet de Challenge scolaire Futsal, destiné aux PEFA ainsi qu'aux sections sportives lycées futsal labellisées, et dont la mise en œuvre reste conditionnée à la validation budgétaire dans les semaines à venir.

La compétition intégrerait le challenge du Fair-Play, envisagé sur un format similaire à celui du Challenge Jean Leroy.

Le calendrier serait structuré en trois phases :

- Phase préliminaire : deux journées organisées sous forme de plateaux, permettant de qualifier huit sections sportives scolaires pour la phase suivante (nombre de groupes à définir en fonction des engagements)
- Phase qualificative : une journée de quarts de finale à organiser avant février 2026, à l'issue de laquelle quatre équipes seraient qualifiées pour la phase finale
- Phase finale : un format play-offs comprenant une journée de demi-finales puis une journée de matchs de classement, prévue mi-mars 2026 au CNF de Clairefontaine.

La durée des rencontres serait fixée à 2 x 15 minutes ou 2 x 20 minutes en temps effectif, selon les phases.

Un point plus détaillé sera présenté ultérieurement en cas de validation du projet.

- **Dispositif Sport-Études**

José ALCOCER et Xavier VIGNAL apportent des précisions au dispositif et indiquent que l'appellation des Centres Labellisés d'Excellence (CLE) pour les publics 3 a été approuvée par le ministère des Sports dans le cadre de la validation du PPF - Football. Ces structures concernent les CLE Marilou DURINGER (collèges – catégories U14-U15 F/G), Jean LEROY (lycées – catégories U16-U18 F/G) et Futsal (lycées – catégories U16-U18 F/G).

Dans l'attente du formalisme définitif des listings qui sera transmis prochainement par la Direction des Sports, il a été demandé aux Ligues d'anticiper la remontée des listes de joueurs et joueuses (public 3) susceptibles d'intégrer ces CLE. Ces listes devront être priorisées (ordre des effectifs) afin de faciliter l'instruction des éventuelles demandes de dérogation à la carte scolaire, puis transmises pour validation fédérale à la DTN.

Après validation fédérale, les listes seront transmises aux MRP ainsi qu'aux instances académiques pour examen dans le cadre des comités de pilotage académique du sport de haut niveau (CPASHN).

- **Sections sportives scolaires**

- PEFA : la Direction Technique Nationale a effectué une visite de la structure de Liévin/Lens en mars et procédera à celle de Meaux/Issy-les-Moulineaux au cours du mois d'avril.
- SSEA : Le rassemblement initialement prévu à Angers mi-mars a dû être annulé en raison de l'impraticabilité des terrains du lycée agricole privé de Pouillé (Les Ponts-de-Cé), consécutive aux inondations. Une solution de remplacement a été mise en place en urgence fin mars, avec l'organisation d'un tournoi à Laval réunissant plusieurs établissements afin de limiter la frustration des élèves. Concernant les perspectives, un travail est en cours avec les établissements et l'UNSS afin d'adapter le format de compétition, en s'appuyant sur la fiche sport UNSS et les spécificités des SSEA football. L'objectif est de parvenir à une organisation consensuelle et mieux adaptée au contexte. Par ailleurs, une réflexion sur le cahier des charges de ces structures est à envisager.
- SSS : Olivier CARDON rappelle que la phase de labellisation est en cours de déploiement. À ce stade, le nombre de dossiers transmis par les Conseillers Techniques s'établit à un peu moins de 1 100, soit un volume globalement comparable à celui de la saison précédente. Une vérification complémentaire sera effectuée à l'issue des échanges entre José ALCOGER et les Conseillers Techniques afin de garantir l'exhaustivité des remontées et de s'assurer qu'aucun dossier n'a été omis. Cette étape permettra également d'harmoniser l'ensemble des informations recueillies. La question d'une éventuelle demande d'ouverture d'une filière arbitrage à Aix-en-Provence est abordée. Le projet fait l'objet d'échanges entre les membres, notamment au regard des exigences réglementaires à respecter et des conditions de conformité nécessaires à sa mise en œuvre. Plusieurs points de vigilance sont mis en avant concernant l'articulation avec le cadre existant et les liens avec les services de l'Éducation nationale.

IV- UNIVERSITAIRE

Jean-Paul PERON présente un compte rendu du temps d'échange avec la C3DSTAPS. Les discussions ont porté sur les enjeux de formation et de recherche entre les filières STAPS et la FFF ainsi que sur la nécessité d'actualiser les données statistiques. La question du

développement de centres universitaires d'entraînement a également été abordée, en particulier dans les domaines du football féminin et du futsal.

Des données chiffrées ont été présentées concernant la représentativité du football dans le milieu universitaire, en particulier en STAPS, ainsi que la part des diplômés STAPS intégrant le secteur du football. Sur la base d'un tiers des retours analysés, des tendances générales se dégagent : environ 4000 étudiants spécialisés en football en Licence 1, 2000 en Licence 2 et 2200 en Licence 3. Une réflexion est engagée sur la reconnaissance et la valorisation de ces diplômes par la FFF. On recense également près de 200 étudiants en Master 1 et Master 2.

En matière de professionnalisation, il est souligné que la quasi-totalité des UFR STAPS proposent une licence 3 « entraînement sportif », permettant aux étudiants d'intervenir sur le plan pédagogique. Par ailleurs, environ la moitié des conventions STAPS intègrent des volets liés à la formation et au suivi des sportifs de haut niveau, mais comportent encore peu d'exemples concrets en matière d'organisation d'événements.

Les travaux de recherche demeurent en attente, dans le contexte de la réorganisation de la Direction de l'innovation et de la recherche de la FFF.

Concernant l'insertion professionnelle, les taux sont élevés : 88 % des diplômés de licence STAPS accèdent à l'emploi, contre 93,5 % pour les diplômés de Master (dont 70 % en CDI). Des travaux sont en cours afin de recenser les universités présentes sur les différents territoires et d'identifier les diplômés STAPS actuellement en poste au sein de la FFF. Une réflexion est également engagée sur les équipements au sein des UFR STAPS, sur le lien avec les associations étudiantes ainsi que sur la mise en place éventuelle d'un concours, à l'image de ce qui existe avec les collèges et les lycées.

Enfin, plusieurs objectifs stratégiques sont identifiés : renforcer la féminisation des postes à responsabilité, diversifier l'offre en futsal, en particulier féminin, et développer l'accès à l'arbitrage pour les étudiants. L'organisation d'un séminaire au CNF est envisagée, réunissant les référents des UFR STAPS, les Ligues régionales et la FFF.

V- DIVERS

Laurent MOURET indique qu'une réunion sera prochainement organisée afin d'aborder la question de la convention, actuellement en attente de la signature d'un premier accord entre le ministère de l'Éducation et le CNOSF. Ce cadre initial a vocation à être décliné, dans un second temps, avec les autres fédérations.

Il précise que, sur le fond, aucun point de blocage particulier n'est identifié à ce stade avec la FFF. En revanche, des éléments restent à clarifier sur la forme : il s'agit notamment de déterminer s'il convient de privilégier une convention cadre (« chapô »), déclinée ensuite en conventions spécifiques ou d'intégrer directement l'ensemble des dispositifs au sein de cette convention principale. L'objectif est d'aboutir à une finalisation et à une signature de l'ensemble au cours du mois de mai.

La séance est levée à 15h30.